se risquer à contempler les mystères de la religion. Toute ferme l'époque de la foi naïve et confiante; il est presque contemporain des albigeois. Dans le Nord les béguards, en Italie les disciples de Dulcin annoncent un esprit nouveau qui va transformer le christianisme. Remarquez aussi avec quel respect Dante traite son conducteur Virgile. On aura beau répondre que le poète latin était considéré comme un prophète pour l'Église elle-même : on n'aura pas expliqué la présence de ce palen dans l'*épopée* chrétienne, et surtout pourquoi Dante donne une place dans le paradis à un autre palen comme Stace, tandis qu'il plonge dans l'enfer des évêques vénérés et des vicaires de Dieu, comme Anastase, Boniface et Clément V. Si Dante a trouvé grâce devant l'Eglise italienne, si sa parole a été commentée dans les chaires, devant l'autel, « c'est par ce respect des arts qui est naturel aux Italiens; au contraire, l'Eglise espagnole, qui n'était pas sous l'enchantement de la langue du poète, a livré la *Comédie divine* à l'Inquisition. » (E. Quinet.)

Après Dante, le génie épique de l'Italie parut épuisé. On remarquera que c'est dans sa religion, et non, à proprement dire, dans son histoire, que l'Italie a puisé son poème. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il n'ait pas produit de cycle, comme en ont produit chez nous les légendes de Charlemagne et d'Artus. Dante reste une exception merveilleuse dans son histoire; il est mort sans postérité.

Le premier poète que nous rencontrons après lui, c'est Pétrarque. Ni ses sonnets ni ses *canzone* ne nous appartiennent, et nous n'avons point à parler de son poème latin, intitulé *Africa*. Ce grand esprit, qui croyait à la renaissance, ou plutôt à la résurrection de l'empire romain, pensa devoir écrire ce qu'il regardait comme son œuvre principale dans la langue latine, persuadé qu'en revenant à son ancienne puissance l'Italie reviendrait aussi à cette langue. Ce fut là une noble erreur de l'ami de Rienzi; la postérité, en plaignant les illusions du patriote, a couronné l'amant de Laure. Si nous n'insistons point sur l'*Africa* d'un poète comme Pétrarque, nous ne ferons pas grâce non plus aux poèmes de Boccace, qui, avant d'être le conteur immortel du *Décaméron*, s'est essayé au ton épique dans les poèmes de la *Thesеide* et de *Filoccopo*. Cette absence d'un fonds épique, que nous venons de signaler, se trahit dans la suite de la poésie italienne. Après Dante, les seuls poètes épiques que nous trouvions jusqu'au Tasse sont des railleurs ou des parodistes, comme Boiardo, Pulci et Arioste. Ceux-ci, dans la détresse où ils se trouvent, s'appliquent à ridiculiser ou à raconter follement les créations épiques de leurs voisins. Mais, ne nous y trompons pas, ces poètes, en raillant les nobles paladins et les preux de Charlemagne et d'Artus, faisaient une œuvre patriotique : ils dépoétisaient leurs ennemis. Le peuple italien, des lors, se sentait plus porté à l'ironie qu'à l'admiration, devant l'orgueil féodal des chevaliers français qui venaient guerroyer chez lui. En outre, les poètes italiens ont rendu un autre service plus grand : celui d'élever contre la féodalité, représentée par les peuples du Nord, l'esprit démocratique et républicain de l'Italie. C'est ainsi que l'œuvre de ces gais chanteurs offre plus de profondeur et plus d'utilité qu'on ne serait tenté de lui en attribuer. Après eux, Cervantes, en Espagne, reprendra leur œuvre; mais, malgré lui, le *caballero* espagnol nuira aux intentions satiriques de l'écrivain. Sans remarquer ici que le *Don Quichotte* n'est guère qu'un manifeste littéraire, nous dirons qu'il est visible qu'ayant commencé son œuvre dans le dessein de se railler du héros qu'il met en jeu, Cervantes finit par l'aimer et le prendre au sérieux. La malignité des poètes italiens est plus persistante et ne se dément pas. Croyez-vous que ce soit seulement la féodalité et la chevalerie qui raillent ces poètes? Ils n'épargnent pas davantage la religion. Pulci, qui fut engagé à faire son poème par Médicis et sa mère, Mona Lucrezia, tourne en bouffonneries les dogmes et les rituels catholiques; il mêle à ses chevaliers des démons charmants et espiègles, qui sont philosophes, et même théologiens; son Astaroth est l'aïeul direct de Méphistophélès; on se croirait par moments en plein XVIIIe siècle et l'on pensera! lire un passage de *Candide*. L'Arioste a continué la raillerie de Pulci et de Boiardo dans les quarante-six chants de son *Orlando furioso*. Nous voyons déjà, dans ce poème, apparaître ces belles aventurières que le Tasse emploiera aussi dans sa *Jérusalem délivrée*. Qui ne connaît les événements merveilleux par lesquels le poète fait passer ces héroïnes? Jamais l'ironie n'eut tant de grâce, d'imagination et de poésie. On a reproché à l'Arioste de ne pas avoir groupé autour d'une action principale et dominante les innombrables épisodes de son poème; ce reproche ne nous paraît point fondé; il nous semble, au contraire, que toutes ses péripéties, qui s'engendrent les unes des autres ou se jettent à la traverse les unes des autres, sont plus conformes à l'intention riante du poète qu'un sujet qui serait mieux ordonné. Il faut se souvenir que l'Arioste n'est pas un vulgaire voyageur qui marche à pied ou qui trotte sur quelque Rossinante; sa monture est l'hippogriffe, qui le transporte féeriquement dans tous les lieux. Mais on aurait tort de penser que le *Roland furieux* ne présente qu'une série d'épisodes ironiques et extravagants; ce poème, vraiment merveilleux, contient des fragments qui ne dépareraient pas l'*épopée* la plus sérieuse : tel est, par exemple, le *Siége de Paris*. Et peut-on rien lire de plus suave et de plus exquis que les amants de Médor et de la belle Angélique, reine du Cathay? On pourrait signaler encore beaucoup de pensées sages et philosophiques, qui étonnent dans un poète déjà si éloigné de nous. Citons un exemple : Roland vient de tuer un tyran; il ne se réserve de toutes ses dépouilles qu'une arme à feu : « Son intention, dit le poète, n'est pas de s'en servir pour sa défense, mais il veut la jeter en quelque endroit où elle ne puisse plus jamais nuire à personne. » Alors il s'avance vers la haute mer et y jette l'abominable machine, qui fut forgée dans le fond des enfers, de la propre main de Belzébuth, pour être la ruine du monde. Plût à Dieu que personne ne l'eût jamais repêchée!

De l'Arioste, passons directement au Tasse. On sait la vie malheureuse de ce poète, qui devint fou, et mourut à Rome au moment où il allait être couronné. Les qualités de grâce et de charme ne manquent point à son poème; mais il faut reconnaître que Boileau n'avait pas tout à fait tort en parlant du *clinquant* du Tasse, par opposition à l'*or* de Virgile. On ne peut nier qu'il n'ait su choisir une action vraiment épique. Nous ne lui ferons pas un reproche, qu'on lui fait souvent, d'avoir employé la sorcellerie; le merveilleux peut quelquefois, au contraire, était bien adapté à l'époque qu'il voulait décrire; mais on reconnaîtrait difficilement dans ses chevaliers galants, tendres et efféminés, ces croisés barbares et farouches, que l'on redoutait tant à la cour des empereurs byzantins. Comparez Tancrède et Renaud aux preux et aux chevaliers des *épopées* françaises, et vous verrez combien le Tasse a peu compris les mœurs et l'esprit des croisés. Si l'on peut reprocher trop de galanterie à ses chevaliers croisés, à plus forte raison doit-on faire le même reproche à ses chevaliers musulmans, qui sont infiniment trop sensibles. Si le Tasse avait lu certaines chansons du *Romancero*, il aurait représenté autrement les infidèles. Mais si la virilité et la couleur locale font défaut à la *Jérusalem délivrée*, elle offre des qualités brillantes qu'il serait injuste de ne pas admirer. L'ordonnance du plan qu'il a suivi est admirable; certaines scènes voluptueuses y sont dépeintes avec un pinceau délicat et gracieux; la suavité harmonieuse des vers correspond très-bien aux sensations agréables qu'il veut éveiller. Ajoutons à ces qualités celle d'avoir su concevoir des épisodes tout à fait nouveaux. Comme nous l'avons dit plus haut, le type de ses héroïnes aventurières lui fut fourni par l'Arioste, qui en avait trouvé l'idée dans les poèmes du cycle d'Artus. L'*épopée* antique elle-même connaissait ces femmes guerrières : le poème de Quintus de Smyrne (*Posthomerica*) débute par l'entrée de la reine des Amazones, Penthésilée, dans les murs d'Ilion, et par le combat de cette héroïne avec Achille, qui, après l'avoir tuée, en devient amoureux. La belle Clorinde, au milieu des enchantements d'Alcine et d'Ismen, est loin de montrer l'énergie de la reine des Amazones.

Si, en quittant le Tasse, nous descendons plus avant dans l'histoire de la poésie italienne, nous y trouvons des poètes ingénieux et charmants, mais pas un qui mérite une place dans le domaine de l'*épopée*. Nous passerons donc sous silence Bembo, le cavalier Marini, qui a écrit tout en *concetti* le poème d'*Adonis*, et Métastase; mais nous nous arrêterons un moment à un poème qui porte la date de 1794; il est intitulé *Bassvilliana* et il est l'œuvre d'un vrai poète, de Monti. Dans ce poème, Monti suppose que l'âme de Bassville, envoyé français qui fut massacré à Rome à la porte de son ambassade, flotte, avec un ange, sur toute la surface de la France révolutionnaire : voilà toute l'action; quant au sujet du poème, c'est un long anathème contre la Révolution, qui est représentée comme l'œuvre de Satan, et les plus illustres des révolutionnaires ne sont que les incarnations des plus horribles démons de l'enfer; Paris, qui a délivré le monde, y est traité de *sentine du monde*, et, au milieu de la vapeur sanglante qui s'en élève, Bassville et l'ange qui l'accompagne voient s'élever vers le ciel le fantôme de Louis XVI. Depuis, la poésie italienne n'a plus produit d'œuvre épique qu'on doive signaler; mais l'Italie, dans ces dernières années, a bien racheté les blasphèmes de son poète; si elle n'a rien à opposer à Goethe et à Byron, elle peut cependant nommer avec orgueil Silvio Pellico, Manzoni, et, le plus grand, Leopardi.

Épopée indienne. L'*épopée* indienne se compose du *Mahabharata* et du *Ramayana*; elle offre, avec la Grèce, l'exemple d'un poème qui contient tout le destin d'un peuple, et qui fait presque partie de sa religion. Avant de l'analyser dans ses éléments particuliers, nous essayerons, d'après les derniers résultats de la science, de raconter brièvement son histoire et de fixer, autant que possible, l'époque de sa composition définitive. Les *Védas* ont été longtemps considérés comme le plus ancien des livres sacrés qui nous soient parvenus. On le faisait remonter approximativement à 1,500 ans au moins avant Jésus-Christ. Sans vouloir discuter cette date, il est bien évident que, par son contenu autant que par sa forme, ce livre sacré offre les indices d'une antiquité très-reculée. On y voit positivement se dessiner, petit à petit, les dieux qui, plus tard, composeront la mythologie indoue, et qu'on retrouvera, sous des formes plus ou moins altérées, dans les mythologies de tous les autres peuples. Un savant anglais, M. Muir, a suivi, dans un ouvrage sur les *Védas*, les transformations progressives des dieux indous. Une école allemande, représentée par M. Weber, veut en ce moment rapprocher de nous le plus qu'elle peut l'antiquité proverbiale des poèmes de l'Inde. Sans doute cette école pourra prouver qu'on avait trop reculé l'époque où ces poèmes ont subi la rédaction ou plutôt la coordination définitive sous laquelle ils nous sont parvenus; mais prétendre que les matières mises en œuvre dans ces poèmes ne sont pas d'une haute antiquité, c'est démentir l'évidence et la raison. Nous ne dirons presque rien des *Védas* qui, étant un recueil d'hymnes sacrés, appartiennent plutôt à la poésie lyrique qu'à la poésie épique : on en attribue la rédaction à Vyasa, nom qui veut dire compilateur; il est donc probable que ces hymnes, composés à différentes époques par différents *richis*, furent réunis plus tard, à une époque qu'on ne peut pas déterminer exactement. Colebrooke fait remonter les poésies que l'on récitait aux cérémonies appelées *Yadjya* à l'époque de la formation du calendrier indou; or, après une discussion approfondie de l'astronomie des *Védas*, il arrive à cette conclusion que le calendrier composé dans ce livre sacré fut réglé dans le XIVe siècle avant l'ère chrétienne. M. Weber (*Histoire de la littérature sanscrite*) prétend hypothétiquement que ces données peuvent bien être le résultat de calculs arrangés : mais cependant il reconnaît la haute antiquité des *Védas*, et il ajoute : « Nous devons nous résigner à n'obtenir aucune résistance à ces opinions, lorsque ce n'est que pour les branches de la littérature dont la connaissance s'est répandue au dehors que l'on peut espérer parvenir à un résultat, de même que pour les siècles les plus récents, dans lesquels, soit les données des manuscrits, soit celles que renferment les introductions ou les mots finals des ouvrages offrent un point d'appui. » Mais laissons les *Védas*.

La poésie épique a été formée, dans l'Inde comme dans la Grèce, par des chants épars qui avaient pour objet de célébrer les hauts faits des rois et des héros. Ces hymnes, amplifiés de jour en jour par l'imagination populaire, donnèrent des poèmes plus étendus qui, à travers les générations successives, s'augmentaient eux-mêmes, soit par l'adjonction d'autres poèmes qui se fusionnaient en eux, soit par des développements nouveaux ajoutés à la pensée primitive, sous l'influence des événements récents qui se confondaient avec les anciennes traditions. On trouve dans le *Rig-Véda* quelques-uns de ces hymnes qui furent, pour ainsi dire, les germes des *épopées* futures. Comme les rapsodes grecs, chantaient dans les festins les fragments dont plus tard se composa l'*Iliade*, les bardes et les chantres indous chantaient, dans les grandes cérémonies, des strophes en l'honneur du roi qui les présidait. Mais on trouve, entre le *Rig-Véda* et les poèmes épiques, comme le *Mahabharata* et le *Ramayana*, bien des éléments de différentes natures. Les parties légendaires (ou *itihara-puranas*) des *Brahmanas*; la *sarpavidid* ou connaissance des serpents; la *devagaramvidyd* ou connaissance des familles des dieux, sorte de théogonie à la façon d'Hésiode; différentes légendes qu'on trouve encore dans les *Brahmanas*; les *gâtha* ou strophes dans lesquelles les poètes, s'accompagnant du luth, chantaient les exploits des anciens rois ou les vertus du roi actuel, doivent être considérées comme des essais précurseurs de l'*épopée*. Le *Mahabharata*, qui paraît antérieur au *Ramayana*, avait été rédigé d'abord en huit mille vers, comme il est dit dans le poème lui-même. Or, sous sa rédaction actuelle, il n'en offre pas moins de deux cent mille. Il est donc probable que le poème a subi de telles transformations qu'il n'a presque plus rien conservé de son contenu primitif. Mais il faut remarquer que ce poème immense est composé d'une multitude d'épisodes qui ne se rattachent point au fond de l'action et peuvent y avoir été ajoutés arbitrairement dans la suite. M. Weber, qui ne trouve point de mention de la lutte des Kunes contre les Pandavas, sinon dans quelques écrits bouddhiques qui ne remontent qu'au IIe siècle de l'ère chrétienne, en conclut que le poème a dû être composé du IIe siècle av. J.-C. jusqu'au Ier de l'ère actuelle. La famille des Pandous ne paraissant que dans les écrits bouddhiques, où elle est représentée comme une horde de pillards montagnards (ce qui n'est point d'accord avec le poème), M. Weber pense que l'admission de ce nom dans la légende du *Mahabharata*, à laquelle il était originellement étranger, selon Lassen, est due à cette circonstance que la rédaction de cette légende s'est faite pendant le règne de cette famille, qui s'étend du IIe siècle av. J.-C. jusqu'au IIIe après J.-C. Mais ne pourrait-on pas supposer que la fable primitive du *Mahabharata* était tout autre que celle qui nous est parvenue dans le *Mahabharata* que nous possédons, et qu'elle a été transformée précisément sous le règne de cette famille? Peut-être cette fable primitive ne parlait-elle ni des Pandous, ni des Kourous, et faisait-elle allusion à quelque tradition antique exprimant ce souvenir, la lutte des races aryennes entre elles. C'est par une adjonction très-postérieure que se trouveraient, dans ce poème, la mention des Yavanas ou Grecs et des allusions à Démétrius dans la province de Datiâmitra, qui régnait deux cents ans av. J.-C. Les épisodes multiples, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui sont absolument distincts de l'action principale, semblent indiquer l'existence de plusieurs *épopées* antérieures, dont ils constitueraient les fragments. Plusieurs de ces épisodes, traduits séparément, ont chacun presque la dimension d'une *épopée* ordinaire. On y trouve des discussions mystiques sur la théologie et la philosophie et des traditions, évidemment très-anciennes, sur des sujets naturels ou cosmogoniques. L'épisode de Savitri, qui arrache son mari au dieu de la mort, Yama; l'enlèvement de Draupadi, qui est raconté le déluge, deux fragments traduits par M. J. Pauthier; l'épisode de Nala, publié et traduit en latin par Bopp, présentent différents caractères qui les rattachent évidemment à différentes époques de la littérature sanscrite. On ne peut donc rien affirmer de positif sur l'époque de la formation de ce poème. Il porte les traces évidentes de plusieurs rédactions qui se sont contrariées entre elles. On peut dire que, dans son état actuel, le *Mahabharata* est plutôt un recueil de poèmes qu'un poème unique. Et ce défaut d'unité semble prouver suffisamment ce que nous avons avancé dans les lignes précédentes. Le *Taittiriyâ-Aranyaka* cite, comme les premiers auteurs du *Mahabharata*, Yâsa-Pâriçarya et Vaiçam-Payana, ce qui semble déjà indiquer qu'il y avait, à l'époque du *Taittiriyâ-Aranyaka*, deux rédactions du poème; un nous en reste deux additionnelles, étant propagés d'abord oralement, avant d'être confiés à l'écriture, il ne faut point s'étonner qu'ils aient été l'objet de remaniements qu'on peut juger très-nombreux. Ceci serait encore une preuve à alléguer à M. Weber en faveur de leur antiquité. Après le *Ramayana*, les poèmes en *kavyas* les plus célèbres sont le *Raghon-Vança* et le *Kumârasambhava* de Kalidâsa, l'auteur du drame de *Sakountala*. La plupart des *kavias* se rattachent au *Mahabharata* ou au *Ramayana*. Mais bientôt nous voyons la poésie critique et didactique envahir le domaine primitif de l'*épopée*. Outre les traductions partielles des épisodes du *Mahabharata* et du *Ramayana*, ces deux poèmes ont été traduits complétement par M. H. Fauche. On doit au même traducteur le *Raghou-Vança* et le *Mégha-Douta* de Kalidâsa. Nous n'avons pas cru devoir classer dans le genre épique les *Lois de Manou*, qui sont en vers, mais qui n'offrent qu'une collection de préceptes concernant la religion et la vie civile et politique des Indous. On en trouvera la traduction, dans M. Loiseleur-Deslonchamps, dans les *Livres sacrés de l'Orient*, publiés par M. G. Pauthier. Le même orientaliste a traduit les *Essais sur la philosophie indienne* par Colebrooke. Ces livres ne seront pas connus des savants qui, ainsi que l'*Histoire de la littérature indienne*, livre excellent malgré les théories de l'auteur contre lesquelles il faut se tenir en garde. Il est encore dans la littérature indienne beaucoup d'autres poèmes que nous avons dû passer sous silence pour ne point excéder les bornes qui nous sont imposées.

ÉPOPÉES, fils, d'après la Fable, de Neptune et de Canacé. Il était roi de Sicyone lorsqu'il enleva Antiope, fille de Nyctéus, roi de Thèbes. De la résulta une guerre dans laquelle les deux rois périrent.

ÉPOPHTHALMIE s. f. (é-po-ftal-mi — du gr. *epi*, sur; *ophthalmos*, œil). Entom. Genre d'insectes névroptères de la famille des libellules, dont l'espèce type habite Madras.

ÉPOPS s. m. (é-popss — du gr. *epi*, sur; *ops*, face). Ornith. Nom spécifique de la huppe commune.

ÉPOPSIDE adj. (é-po-psi-de — de *epops*, et du gr. *eidos*, aspect). Ornith. Qui ressemble ou qui se rapporte à la huppe.

— s. m. pl. Famille d'oiseaux comprenant les genres huppe, fournier, polochion et promérops.

ÉPOPTE s. m. (é-po-pte — gr. *epoptés*; de *epi*, sur, et *optomai*, je vois). Antiq. gr. Initié du troisième et plus haut degré aux mystères d'Eleusis. « Inspecteur, magistrat.

— adj. m. Mythol. Surnom de Neptune à Mégalopolis : *Neptune* ÉPOPTE.

ÉPOPTÈRE s. m. (é-po-ptè-re — du gr. *epoptér*, inspecteur). Entom. Genre d'insectes coléoptères trimères de la famille des fungicoles, comprenant trois espèces, qui habitent l'Amérique du Sud : *Les* ÉPOPTÈRES *sont d'un brun noirâtre*. (Chevrolat.)

ÉPOPTIQUE adj. (é-po-pti-ke — rad. *épopte*). Antiq gr. Qui a rapport, qui appartient aux époptes ou à l'époptisme : *initiation* ÉPOPTIQUE.

— Physiq. *Couleurs époptiques*, Couleurs irisées qui se produisent sur les lames transparentes extrêmement minces.

ÉPOPTISME s. m. (é-po-pti-sme — rad. *épopte*). Antiq. gr. Troisième degré d'initiation aux mystères d'Eleusis.

ÉPOQUE s. f. (é-po-ke — gr. *epoché*, formé du verbe *epechein*, retenir; de *epi*, sur, et de *echein*, avoir. L'*époque*, en effet, définit et détermine un certain espace de temps; c'est comme un point fixe où l'on s'arrête dans le temps). Temps historique considéré par rapport aux événements qui s'y sont passés : *L'*ÉPOQUE *du déluge. L'*ÉPOQUE *de la venue de Jésus-Christ. L'*ÉPOQUE *de Charlemagne. L'*ÉPOQUE *des croisades. Notre* ÉPOQUE. *L'*ÉPOQUE *actuelle est une* ÉPOQUE *de transition.* (St-Simon.) *La Révolution de France est une des grandes* ÉPOQUES *de l'ordre social.* (Mme de Staël.) *Il y a des* ÉPOQUES *où le sort de l'esprit humain dépend d'un homme.* (Mme de Staël.) *Nous sommes arrivés à l'*ÉPOQUE *du commerce,* ÉPOQUE *qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre.* (B. Const.) *La guerre de Trente ans est une des* ÉPOQUES *les plus remarquables de l'histoire moderne.* (B. Const.) *La vie est divisée en deux* ÉPOQUES : *celle des désirs et celle des dégoûts.* (De Meilhan.) *Notre* ÉPOQUE *est une* ÉPOQUE *de science : ce qu'a fait en ce genre l'esprit humain depuis deux siècles est prodigieux.* (Lamenn.) *Quand une* ÉPOQUE *est finie, le nœud est brisé, il est suffit à la Providence qu'il ne se puisse refaire; mais, des débris restés à terre, il en est quelquefois de beaux à contempler.* (A. Carrel.) *Chaque* ÉPOQUE *a son idée favorite, qu'elle défend par-dessus toute autre.* (Guizot.) *Nous sommes arrivés à une* ÉPOQUE *déplorable, à ce point qu'on ne peut plus croire à un dévouement généreux.* (Dupin.) *Le coiffeur est le seul homme grave de notre* ÉPOQUE. (Mme E. de Gir.) *L'association est le grand besoin de notre* ÉPOQUE. (Corbon.) *Les* ÉPOQUES *de transformations sont toutes nécessairement des* ÉPOQUES *de crises.* (C. Dollfus.) *Les plus grandes vertus appartiennent constamment aux époques de grande transition.* (P. Proudh.) *L'autorité de la raison est la nécessité de notre* ÉPOQUE. (Proudh.) *A chaque* ÉPOQUE, *il y a une croyance ou une doctrine qui prévaut dans la masse.* (L'abbé Bautain.) *L'*ÉPOQUE *de la réflexion, de la critique, de l'histoire, ne se lève pas pour toutes les nations à la même heure.* (Renan.) *L'étude la plus patiente peut seule faire apercevoir le vrai quand il s'agit des caractères et des événements d'une* ÉPOQUE *éloignée de nous.* (Renan.) *Chaque* ÉPOQUE *a la santé de sa propre grandeur.* (Guéroult.) *Il est des* ÉPOQUES *où méditer sur le passé, c'est travailler pour l'avenir.* (A. Peyrat.) *Un culte n'est autre chose que le vêtement d'une* ÉPOQUE. (L. Jourdan.)

— Tout homme est petit quand une *époque* est grande. LAMARTINE.

‖ Temps remarquable par quelque grand événement, et servant de point de départ pour une période historique; période elle-même : *L'expulsion des rois est une des grandes* ÉPOQUES *de l'histoire de Rome. L'histoire de Rome a trois* ÉPOQUES : *royauté, république et empire. Il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tous les autres; c'est ce qui s'appelle* ÉPOQUE. (Boss.) *Les noms des rois et les événements mémorables ne doivent servir que pour fixer les différentes* ÉPOQUES *de l'histoire de la nation.* (Grimm.) *Il y a deux* ÉPOQUES *dans l'histoire moderne, et il n'y en a que deux : l'*ÉPOQUE *d'envelopement et l'*ÉPOQUE *de développement.* (J. Chénier.) ‖ Distinction analogue établie dans une suite d'événements particuliers : *Nous diviserons la vie de Napoléon en trois* ÉPOQUES : *sa vie privée, sa vie publique, sa vie d'exil.* ‖ Circonstances du temps en général : *A l'*ÉPOQUE *de sa promotion. A cette* ÉPOQUE *de l'année. A l'*ÉPOQUE *des vendanges. J'approche de trente ans, de cette* ÉPOQUE *où la considération commence à devenir nécessaire, et je la vois reculer devant moi.* (Mme de Staël.) *L'enfance est l'*ÉPOQUE *de la vie qui usure à la plupart des parents l'attachement le plus vif.* (Mme de Staël.) *Le malheur grave les* ÉPOQUES *dans l'âme.* (Mme de Salm.)

Si la vie, en effet, n'est qu'un rapide instant,
Paisons-en une *époque* utile et mémorable.
SAURIN.

— Absol. Temps ou nous vivons : *Ce qui distingue l'*ÉPOQUE, *c'est un positivisme de plus en plus tranché. La démocratie est la reine de l'*ÉPOQUE. (Proudh.) *Le grand malheur de l'*ÉPOQUE, *c'est l'indifférence.* (Th. Gaut.)

— Par ext. Événement d'une grande importance, et qui caractérise un temps historique : *La dissémination des Européens sur toute la surface du grand Océan sera la troisième grande* ÉPOQUE *de la civilisation.* (M.-Brun.) *La découverte de l'imprimerie est et restera toujours la grande* ÉPOQUE *de l'histoire du genre humain.* (Redern.)

— *Faire époque*, Laisser un souvenir durable : *Voilà un procès qui* FERA ÉPOQUE. ‖ Être remarqué de façon à laisser un souvenir de soi : *Nous ne savons que le mal; à peine le bien* FAIT-IL ÉPOQUE. (J.-J. Rouss.)

— Pop. *Brouiller les époques*, Confondre les dates. ‖ *A voir son époque*. Se dit quelquefois pour Avoir ses règles.

— *A pareille époque*, A une époque d'une autre année correspondant, par la date, à celle où nous nous trouvons : *L'année dernière,* À PAREILLE ÉPOQUE, *j'étais encore à New-York. L'an prochain,* À PAREILLE ÉPOQUE, *de grands événements se seront accomplis.*

— Philos. Suspension de jugement nécessaire, d'après les sceptiques, à cause de l'égalité des raisons qui militent pour et contre la certitude. « *Raison d'époque*. Ensemble des raisonnements sur lesquels Pyrrhon avait appuyé le système des sceptiques.

— Numism. Inscription indiquant l'année où une médaille a été frappée.

— Astron. *Époque des moyens mouvements*, Lieu et époque de la situation d'un astre, fixés comme point de départ pour déterminer la position du même astre en d'autres temps donnés.

— Géol. Chacune des périodes qui se sont écoulées entre deux grandes révolutions du globe.

— **Encycl.** Astron. Parmi les éléments nécessaires à la détermination du mouvement d'une planète, il s'en trouve un auquel les astronomes ont donné le nom d'*époque* : c'est le jour pour lequel on a calculé la longitude moyenne de la planète d'une manière fixe, afin de se servir du nombre trouvé quand on voudra calculer les longitudes moyennes correspondantes à d'autres moments. En d'autres termes, l'*époque* est un instant choisi, où l'on sait à quel point de son orbite une planète se trouve, pour servir d'origine au temps écoulé pendant toute la durée d'un déplacement connu de l'astre.

Dans les anciennes *Tables astronomiques*, les *époques* avaient deux dates : l'une pour les années communes, l'autre pour les années bissextiles; pour les années communes, l'*époque* tombait sur l'heure de midi du 31 décembre de l'année précédente, en sorte qu'à midi du 1er janvier il fallait déjà ajouter vingt-quatre heures à l'*époque*. Pour les années bissextiles, elle arrivait à midi du 1er janvier.

Quand le bureau des longitudes fut organisé, il ne conserva pas, dans ses *Tables*, les anciennes *époques*. Il adopta pour origine le 1er janvier de chaque année, à minuit, temps moyen de Paris.

Depuis 1850, l'*époque* généralement adoptée pour les planètes principales est l'heure de 0 du 1er janvier 1850. Mais les planètes télescopiques ont encore chacune leur *époque* particulière, et il est fort à désirer, pour la facilité et la simplicité des calculs, que l'exception dont elles jouissent ne se prolonge pas indéfiniment.

Époques (LES), première partie du *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet. On sait que ce vaste tableau des destinées de l'humanité se divise en trois parties : la *Suite des temps*, la *Suite de la religion* et la *Suite des empires*. Avant de nous montrer le progrès du peuple de Dieu et l'établissement de l'Église, avant de développer devant nous la marche et la succession des empires, tous poussés vers un même but par la main de Dieu, Bossuet trace à grands traits un abrégé chronologique de l'histoire du monde. « Mais de même, dit-il, que pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux on retient certaines villes principales, autour desquelles on groupe les autres, chacune selon sa distance, ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement, auquel on rapporte tout le reste. C'est ce qui s'appelle *époque*, d'un mot grec qui signifie s'arrêter, pour considérer, comme du haut d'un rocher, tout ce qui est arrivé devant ou après, et éviter par ce moyen les anachronismes, c'est-à-dire cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps. » Ces époques sont au nombre de douze : 1° Adam ou la création (4004); 2° Noé ou le déluge (2348); 3° la vocation d'Abraham ou le commencement du peuple de Dieu et de l'alliance (1921); 4° Moïse ou la loi écrite (1491); 5° la prise de Troie (1184); 6° Salomon ou le temple achevé (1005); 7° Romulus ou Rome fondée (754); 8° Cyrus ou les Juifs rétablis (536); 9° Scipion ou Carthage vaincue (202); 10° naissance de Jésus-Christ (1); 11° Constantin ou la paix de l'Église (312); 12° Charlemagne ou l'établissement du nouvel empire (800). Bossuet s'arrête sur cette date qui, pour lui, ferme l'histoire ancienne et ouvre l'ère des temps modernes. « Vous pouvez maintenant, sans beaucoup de peine, dit-il à son élève, disposer selon l'ordre du temps les grands événements de l'histoire ancienne, et les ranger, pour ainsi dire, chacun sous son étendard. » Cette première partie de l'histoire n'est qu'un résumé synoptique, mais un résumé comme savait les faire Bossuet, d'une simplicité rapide et vigoureuse. Une fois seulement il s'arrête dans le récit sommaire des événements, c'est pour établir la concordance des temps saints avec les histoires de l'antiquité au sujet de Cyrus. Les preuves éloquentes de l'origine divine de la religion et le magnifique tableau des empires gouvernés par la Providence sont entièrement réservés aux deux autres parties de l'ouvrage.

Époques de la nature, ouvrage de Buffon, publié en 1778. Buffon y montre que l'histoire du globe a ses âges, ses changements, ses révolutions, ses époques, comme l'histoire de l'homme. « Comme dans l'histoire civile, dit-il, on consulte les titres, on recherche les médailles, on déchiffre les inscriptions antiques pour déterminer les époques des révolutions humaines et constater les dates des événements moraux, de même, dans l'histoire naturelle, il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la terre les vieux monuments, recueillir leurs débris, et rassembler en un corps de preuves tous les indices des changements physiques qui peuvent nous faire remonter aux différentes âges de la nature. » Tout le passé de notre planète est partagé par Buffon en sept grandes époques : 1° lorsque la terre et les planètes ont pris leur forme; 2° lorsque la matière, s'étant consolidée, a formé la roche intérieure du globe, ainsi que les grandes masses vitrescibles qui sont à sa surface; 3° lorsque les eaux ont couvert nos continents; 4° lorsque les eaux se sont retirées et que les volcans ont commencé d'agir; 5° lorsque les éléphants et les autres animaux du midi ont habité les terres du nord; 6° lorsque s'est faite la séparation des continents; 7° lorsque la puissance de l'homme a secondé celle de la nature. Voici les principaux faits sur lesquels est fondée cette détermination des époques. 1° La terre est renflée à l'équateur et aplatie aux pôles; elle a précisément la figure que prendrait un globe fluide qui tournerait sur lui-même avec la vitesse que nous connaissons au globe terrestre; donc la matière qui la compose était dans un état de fluidité au moment où elle a pris sa forme. 2° Le globe terrestre a une chaleur intérieure qui lui est propre et qui est indépendante de celle que les rayons du soleil peuvent lui communiquer. 3° Les matières qui composent le globe de la terre sont, en général, de la nature du verre, et peuvent être toutes réduites en verre. 4° Il existe sur toute la surface de la terre et même sur les montagnes une immense quantité de coquilles et d'autres débris de productions de la mer. 5° En examinant les coquilles et les autres productions marines que l'on tire de la terre, on reconnaît qu'une grande partie des espèces d'animaux auxquels ces productions appartenu ne se trouvent pas dans les mers adjacentes, et que ces espèces ou ne subsistent plus ou ne se trouvent que dans les mers méridionales. 6° On trouve en Sibérie et dans les autres contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie des squelettes, des défenses, des ossements d'éléphants, d'hippopotames et de rhinocéros en assez grande quantité pour être assuré que les espèces de ces animaux qui ne peuvent se propager aujourd'hui que dans les terres du midi existaient et se propageaient autrefois dans les terres du nord. 7° On trouve des défenses et des ossements d'éléphants, ainsi que des dents d'hippopotames, non-seulement dans les terres du nord de notre continent, mais aussi dans celles du nord de l'Amérique, quoique les espèces de l'éléphant et de l'hippopotame n'existent point dans ce continent du nouveau monde. Le livre des *Époques de la nature* est le dernier et le plus parfait des ouvrages de Buffon; le manuscrit en fut recopié jusqu'à onze fois, suivant Cuvier, jusqu'à dix-huit, suivant Hérault de Séchelles. « Le morceau sans reproche, c'est le début des *Époques de la nature*. Il y règne de la pompe sans emphase, de la richesse sans diffusion et une magnificence d'expression haute et calme, qui ressemble à la tranquille observation des cieux. Buffon ne s'est jamais montré plus artiste en fait de style. C'est la manière de Bossuet appliquée à l'histoire naturelle. » (Rivarol.) — « La grande vie scientifique de Buffon, dit M. Flourens, commence par la *Théorie de la terre* et finit par les *Époques de la nature*. Une admirable destinée place ainsi les deux plus beaux ouvrages de Buffon aux deux termes de sa carrière. Tout, dans ces deux ouvrages, est d'une extraordinaire grandeur. La *Théorie de la terre*, qui parut en 1749, étonna le monde. Les *Époques de la nature* ne parurent que près de trente ans plus tard, et, de tous les ouvrages du XVIIIe siècle, c'est peut-être celui qui a le plus élevé l'imagination des hommes. » — « Nulle part, à dit Sainte-Beuve, plus que dans cet écrit de son époque septuagénaire, Buffon n'a manifesté tout ce qu'il valait par la clarté et par la plénitude de l'expression, par le courant vaste et flexible de la parole appliquée aux plus grands objets et aux plus sévères. » — « On admire dans Buffon deux vertus qui ont dominé sa vie : la *patience* et la *force*. Il faut une foi bien robuste dans l'œuvre entreprise pour poursuivre, sans jamais se lasser, une tâche qui demande le sacrifice de la vie tout entière. Les dernières années de Buffon furent éprouvées par des souffrances non interrompues, causées par la plus cruelle et par la plus douloureuse des maladies. Son travail ne s'en ressentit pas. On eût dit au contraire que, dans la lutte entre le corps qui souffre et l'âme qui veut agir, son génie trouvait une puissance nouvelle. Les *Époques de la nature*, dernière production d'une plume puissante, ouvrage souvent interrompu par la violence du mal qui minait sa santé, sont cependant son chef-d'œuvre, la pièce capitale de l'édifice qu'il a construit; c'est ce que sa plume a écrit de plus correct, ce que son imagination a créé de plus sublime. » (H. Nadault de Buffon, *Notes* de la *Correspondance de Buffon*.) Lorsque les *Époques* parurent, Buffon put craindre, malgré de grandes précautions de style, de voir se renouveler la persécution théologique à laquelle avait donné lieu sa *Théorie de la*

terre. L'ouvrage fut même dénoncé. « Vous savez, écrit Buffon à Guéneau de Montbéliard, que je suis assez hardi pour parler et très-poltron pour répondre. Je mets donc pour le moment présent mon salut dans la fuite, et je pars dimanche pour arriver à Montbard le jour suivant ou le lendemain. Il *n'y a pas encore de dénonciation en forme* et par écrit, et je ne pense pas que cette affaire ait d'autre suite fâcheuse que celle d'en entendre parler et de m'occuper peut-être d'une explication aussi sotte et aussi absurde que la première qu'on me fit signer il y a trente ans. »

La *denonciation* eut lieu comme Buffon l'avait prévu et le roi dut intervenir près de la Faculté de théologie. On lit en effet, dans les *Mémoires* de Bachaumont pour les années 1779 et 1780 : « La Sorbonne s'occupe toujours de la censure du livre nouveau de M. de Buffon; mais M. Amelot ayant écrit que Sa Majesté désirait qu'on ne prononçât pas définitivement avant d'avoir entendu l'accusé, il se flatte que cette recommandation aura eu son effet et qu'on attendra son retour de Montbard. La dénonciation du livre de M. de Buffon avait été faite en Sorbonne par un docteur auquel la Faculté de théologie n'a pas grande confiance. Cependant le syndic Ribalier n'avait pu se dispenser de la recevoir et de nommer des commissaires; mais, vu la vieillesse de l'auteur, vu la considération dont il jouit, vu la protection de la cour, ils ont cru devoir fermer les yeux, et regarder le système du philosophe comme un *radotage* de sa vieillesse. » Ainsi la Sorbonne tenait une des plus sublimes créations du génie humain pour *le radotage d'un vieillard.* Buffon dut s'occuper néanmoins d'une justification dont il remit le soin à l'abbé Bexon; mais la Sorbonne se contenta d'une courte déclaration faite le 18 mars 1780. M. Picot, qui nous en a conservé le texte, assure qu'elle fut immédiatement imprimée et envoyée à tous les évêques et docteurs de France. Il parut, en outre, un certain nombre de réfutations des *Epoques de la nature*, et notamment le *Monde de verre de M. de Buffon réduit en poudre*, par l'abbé Royon. C'était lui qui avait dénoncé le livre à la Faculté de théologie. Mais on ne se contenta pas de suspecter l'orthodoxie de Buffon, il fut encore accusé de plagiat... « Je suis maintenant très-décidé à ne faire aucune réponse, écrit-il alors à l'abbé Bexon (8 août 1779). Il vaut mieux laisser ces mauvaises gens dans l'incertitude, et, comme je garderai un silence absolu, nous aurons le plaisir de voir leurs manœuvres à découvert. Il est clair que c'est un guet-apens et un piége qu'on a entendu me tendre, en voulant me forcer de répondre... Il faut laisser la calomnie retomber sur elle-même. » — Ce fut, à en croire M. H. Nadault de Buffon, sa façon habituelle d'agir vis-à-vis de ses détracteurs. Il ne répondit jamais aux attaques dirigées contre lui, et parut s'en préoccuper fort peu. La mauvaise foi seule blessait Buffon, et il avait alors peine à se contenir.

Les *Epoques de la nature* méritèrent à Buffon un hommage de Catherine II, qui lui envoya des fourrures de martre zibeline et des médailles d'or d'un grand prix. « Vos *Epoques de la nature*, lui écrit-elle en même temps, ont donné à mes yeux un nouveau lustre à ces provinces plongées dans l'oubli le plus profond. Il n'appartient qu'au génie, orné de si grandes connaissances, de deviner, pour ainsi dire, le passé, d'appuyer ses conjectures de faits indispensables, de lire l'histoire des pays et celle des arts dans le livre immense de la nature. » Le livre des *Epoques* valut à Buffon un hommage plus modeste, hommage de l'amitié, dont il se montra plus touché que des riches présents de l'impératrice. Buffon ne faisait pas imprimer une page sans prendre l'avis de Guéneau de Montbéliard, son intime ami. Celui-ci, renvoyant à Buffon son manuscrit des *Epoques de la nature*, écrivit sur l'enveloppe qui le renfermait : « J'ai trouvé une huitième époque, mon illustre ami. » L'impression de l'ouvrage était déjà commencée : « Voilà comme il est, voilà comme ils sont tous, dit d'abord le philosophe en ouvrant le paquet avec colère. C'est toujours trop tard qu'ils font leurs observations. Ni ordre, ni exactitude; ce n'est pas là de l'amitié! » Il déchire l'enveloppe et trouve ces quatre vers après la septième époque de la nature :

> O jour heureux qui vis naître Buffon!
> Tu seras à jamais, chez la race future,
> Pour les amis du vrai, du beau, de la raison,
> Une *époque* de la nature.

Florian, admis dans l'intimité de Guéneau de Montbéliard, s'appropria cet heureux à-propos le jour de sa réception à l'Académie française, et La Harpe, qui ignorait ce plagiat, dit, en rendant compte de son discours : « On peut lui reprocher de l'exagération dans ce qu'il a dit de M. de Buffon que sa vie peut être comptée au nombre des époques de la nature. Les *Epoques de la nature* de M. de Buffon ont probablement fourni au jeune récipiendaire l'idée d'un rapprochement ingénieux... »

Époque (L'), journal ministériel, fondé en 1845 par M. Granier *dit* de Cassagnac, sous le patronage de M. Guizot. Cette feuille dynastique et ultraconservatrice fut fondée tout exprès pour faire concurrence à la *Presse*, qui s'était tournée contre le ministère. De plus, elle voulut constituer à son profit un monopole tel qu'elle devait, en cas de succès, ruiner toutes les publications existantes et empêcher la création d'entreprises nouvelles. L'*Epoque* était un *journal complet*, suivant le langage du prospectus, un journal encyclopédique, *un journal universel, enfermant dans la vaste enceinte de ses colonnes jusqu'à dix spécialités de journaux.* C'était un *cabinet de lecture envoyé à domicile*, intéressant toutes les classes de lecteurs, consacré aux principales professions, enfin, un journal remplaçant tous les journaux spéciaux.

Le programme de l'*Epoque* n'était pas une conception neuve; le journal le *Temps*, qui avait paru à la suite des événements de Juillet, avait en vain essayé de réaliser ce plan; un autre journal, d'une existence plus récente, mais aussi peu durable, le *Soleil*, crut un jour faire merveille en se transformant en feuille encyclopédique : le médecin, l'homme de loi, le militaire, le professeur, l'artiste, le savant, l'ingénieur, le commerçant, le financier, etc., devaient trouver, chacun à part, le moniteur de leur profession, de leurs travaux, de leurs intérêts. L'insuccès répondit encore une fois à la tentative de M. Granier *dit* de Cassagnac. Cet insuccès s'expliquait, pour l'*Epoque* du moins, par diverses raisons.

Les fondateurs de ce journal monstre poussèrent le charlatanisme de l'annonce, le cynisme de la réclame à un degré d'effronterie que pouvait seul atteindre M. Granier *dit* de Cassagnac. Une affiche impérative : *Lisez l'Epoque*, flamboyait sur tous les murs de Paris; des chars, ornés de banderoles et conduits par des déesses louées au plus juste prix, parcouraient les boulevards. De son côté, le rédacteur en chef entamait avec les autres journaux une polémique virulente, outrageuse, si bien que les divers représentants de la presse répondirent à ses attaques excessives par la « conspiration du silence. » D'autres faits, des tripotages d'arrière-boutique, révélés plus tard, mais déjà transparents, achevèrent de déconsidérer un journal qui semblait se faire un piédestal de l'insulte et du scandale. L'*Epoque* cessa de paraître au bout de quinze mois d'existence, après avoir englouti des sommes énormes.

Le titre de l'*Epoque* a été ressuscité et appliqué à un journal principalement littéraire, fondé en 1865 par M. Ernest Feydeau et le tailleur Dusautoy. Ce journal n'a eu qu'une courte existence.

EPOREDIA, ville de l'Italie ancienne, dans la Gaule cisalpine, chez les Salasses; aujourd'hui Ivrée.

ÉPORÉDO-RIX ou **ÉPORÉDIRIX**, jeune guerrier gaulois, de la nation des Eduens, qui vivait au Ier siècle av. J.-C. Il entra de bonne heure au service de César, qui lui accorda sa faveur et le nomma commandant de la cavalerie éduenne (52 av. J.-C.). D'abord reconnaissant, il dénonça à son protecteur un projet d'insurrection nationale formé par ses compatriotes. Il finit cependant par trahir son maître romain, et passa à l'insurrection gauloise avec la cavalerie qu'il commandait. Vidumar, qui partageait ce commandement, imita Eporédo-rix, et ils parvinrent ensemble à s'emparer de Noviodunum (Noyon), qui fut pillée et brûlée. Malheureusement Eporédo-rix, caractère fier et jaloux, n'acceptait qu'avec répugnance l'autorité de Vercingétorix, et il ne tenta rien pour sauver cet illustre capitaine. Après avoir ainsi favorisé l'asservissement de sa patrie, il ne lui restait plus, pour mettre le comble à sa trahison, que de se soumettre au vainqueur : il n'eut garde d'y manquer (51).

ÉPOSTRACISME s. m. (é-po-stra-si-sme — gr. *epostrakismos*; du gr. *epi*, sur, et *ostrakon*, coquille). Antiq. gr. Jeu d'enfants qui consistait à faire ricocher des coquilles sur la surface de l'eau.

ÉPOTIDE s. f. (é-po-ti-de — gr. *epôtis*; de *epi*, sur, et *ous*, oreille). Antiq. Chacune des deux poutres qui étaient fixées sur les côtés de l'éperon d'un navire, pour parer le choc des navires ennemis.

ÉPOUCÉ, ÉE adj. (é-pou-sé — du préf. privat. *é*, et de *pouce*). Zool. Qui n'a pas de pouce.

— s. m. pl. Ornith. Classe d'oiseaux qui n'ont pas de doigt dirigé en arrière.

ÉPOUFFÉ, ÉE (é-pou-fé) part. passé du v. S'épouffer. Sottement empressé, plein d'une hâte qui n'est pas justifiée : *Il est venu tout* ÉPOUFFÉ *nous apporter cette bonne nouvelle.* (Acad.)

ÉPOUFFER (S') v. pr. (é-pou-fé — du préf. privat. *é*, et de *pouffer* ou *bouffer*). Pop. S'esquiver, s'échapper, disparaître : *Il* S'EST ÉPOUFFÉ *dans la foule.*

— *S'épouffer de rire*, Rire aux éclats : S'ÉPOUFFANT DE RIRE *en commençant de boire, la jeune mariée couvrit le visage de sa belle-mère.* (Scarron.)

ÉPOUILLÉ, ÉE (é-pou-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Epouiller : *Un enfant* ÉPOUILLÉ *avec soin.*

ÉPOUILLER v. a. ou tr. (é-pou-llé; *ll* mll. — du préf. privat. *é*, et de *pou*). Pop. Débarrasser de ses poux : EPOUILLER *un enfant. Vous me parlez fort plaisamment de ce saint qui est tombé à Aix, et qu'on* EPOUILLE *à tout moment.* (Mme de Sév.)

S'épouiller v. pr. Chercher ses poux pour les tuer : *Murillo, avec un petit enfant qui* S'ÉPOUILLE, *fait un magnifique tableau.*

ÉPOULARDAGE s. m. (é-pou-lar-da-je — rad. *époularder*). Techn. Action d'époularder le tabac.

ÉPOULARDÉ, ÉE (é-pou-lar-dé) part. passé du v. Epoularder : *Tabac* ÉPOULARDÉ.

ÉPOULARDER v. a. ou tr. (é-pou-lar-dé). Techn. Trier, en parlant des feuilles du tabac; en éliminer les feuilles moisies : EPOULARDER *du tabac.* ‖ Secouer, en parlant des manoques de tabac dont on veut faire tomber le sable et la poussière qui souillent les feuilles.

ÉPOULLE s. f. (é-pou-le). Techn. Syn. d'ESPOULLE.

ÉPOULLIN s. m. (é-pou-lain). Techn. Syn. d'ESPOLIN.

ÉPOUMONÉ, ÉE (é-pou-mo-né) part. passé du v. Epoumoner : *Un orateur* ÉPOUMONÉ.

ÉPOUMONER v. a. ou tr. (é-pou-mo-né — du préf. *é*, et de *poumon*). Fatiguer très-fort les poumons de : *Cette lecture m'*A ÉPOUMONÉ.

S'époumoner v. pr. Se fatiguer très-fort les poumons : S'ÉPOUMONER *à parler, à chanter, à crier, à souffler. Les âniers* S'ÉPOUMONAIENT *à crier de tous côtés.* (Gér. de Nerval.)

> Gille, orateur, entassait les merveilles,
> Gesticulait, braillait, *s'époumonait.*
> LE BAILLY.

ÉPOUNAMOUN, le dieu de la guerre chez les Araucans, peuple de l'Amérique du Sud.

ÉPOUSAILLES s. f. pl. (é-pou-za-lle; *ll* mll. — rad. *épouser*). Célébration d'un mariage : *Assister aux* ÉPOUSAILLES *de quelqu'un. La cérémonie des* ÉPOUSAILLES. *Le jour de vos* ÉPOUSAILLES. *On dirait le doge de Venise allant aux* ÉPOUSAILLES *de la mer.* (V. Hugo.)

— *Présent d'épousailles*, Présent que l'époux offrait à l'épouse le jour de leur mariage :

> C'est du pauvre défunt un *présent d'épousailles.*
> QUINAULT.

ÉPOUSE s. f. (é-pou-ze — lat. *sponsa*, fiancée). Femme actuellement mariée et considérée par rapport à l'état du mariage : *Les filles, les* EPOUSES *et les veuves. Une* ÉPOUSE *infidèle. Remplir ses devoirs d'*ÉPOUSE. *N'en croyez pas les romans, il faut être* ÉPOUSE *pour être mère.* (De Bonald.) *Les institutions divines et sociales destinent les femmes aux trois états de fille, d'*ÉPOUSE *et de mère.* (Mme de Rémusat.) *Une Parisienne est une adorable maîtresse, une* ÉPOUSE *presque impossible, une amie parfaite.* (L. Gozlan.) *Les lois d'Aschanti accordaient au roi 3,333* ÉPOUSES, *nombre regardé comme mystérieux.* (A. Maury.) *Il faut ne choisir pour* ÉPOUSE *que la femme qu'on choisirait pour ami, si elle était homme.* (J. Joubert.) *Que chaque homme aime toutes les femmes dans son* ÉPOUSE, *et que chaque femme aime tous les hommes dans son époux.* (Proudh.)

> La terre grecque en femmes est féconde,
> Et qui perd une *épouse* en trouve une seconde.
> PONSARD.

— Poétiq. Femelle d'un animal :

> De ses larges naseaux qu'il présente aux zéphyrs,
> Le coursier arrêté sur les monts de la Thrace
> De son *épouse* errante interroge la trace.
> ROUCHER.

‖ Pistil, organe femelle d'une fleur : *Il est des fleurs qui renferment dans leur corolle l'*ÉPOUSE *et les époux.* (A. Karr.) *Nous verrons ces petits filets qui sont au milieu de la corolle s'animer doucement et se pencher sur leurs* ÉPOUSES. (A. Martin.)

— Ascét. Eglise, diocèse, par rapport au pasteur, à l'évêque qui l'administre : *Belzunce, illustre par les prodiges qu'il fit dans le temps de la peste, et après par le refus de l'évêché de Laon, pour ne pas quitter sa première* ÉPOUSE. (St-Sim.) ‖ *Epouse de Jésus-Christ*, Eglise de Jésus-Christ. ‖ *Epouse du Seigneur, de Jésus-Christ*, Vierge chrétienne : *Dans le Cantique des cantiques, la prière prend les traits de l'*ÉPOUSE DU SEIGNEUR. (A. Maury.) ‖ *Epouse du Saint-Esprit*, Nom donné à la Vierge Marie, parce qu'elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit.

— Rem. Il n'est pas du bel usage de se servir du mot *épouse*, en parlant à quelqu'un soit de sa femme à lui, soit de sa propre femme. On dit *madame* dans le premier cas, en ajoutant ou non le nom du mari, *ma femme* dans le second : *Monsieur R., ma* FEMME *m'a chargé d'une commission pour* MADAME *R. Vous allez bien, et* MADAME *aussi?* L'expression *votre dame*, qui est assez usitée, ne répugne guère moins aux gens de bon ton.

— **Antonymes.** Concubine, maîtresse.

— **Syn. Epouse, femme.** *Epouse* est plus noble que *femme*; il ne s'emploie qu'en poésie ou dans le style élevé, quand on veut donner une haute idée de la personne ou des sentiments qui l'animent. Dans le langage ordinaire, le mot *épouse* présente une idée d'emphase qui rend ridicule le mari qui l'emploie.

ÉPOUSÉ, ÉE (é-pou-zé) part. passé du v. Epouser. Pris pour époux, pour épouse : *Un homme de cour la veut épouser, et elle meurt d'être* ÉPOUSÉE. (Danc.) *Toute autre fille eût pris un air d'importance et une tenue de triomphe, car dans tous les rangs c'est quelque chose d'être* ÉPOUSÉE *pour ses beaux yeux.* (G. Sand.)

— Fig. A qui l'on s'est attaché fortement, pour qui l'on a pris parti avec un certain entraînement : *Il a trahi des intérêts* EPOUSÉS *avec tant de feu.*

— s. m. Epoux, et particulièrement celui qui l'est depuis peu :

> Son *épousé* la faisait dame.
> LA FONTAINE.

— s. f. Epouse, femme qu'on a prise pour épouse : *Marie de Médicis était une folâtre, une insoucieuse* ÉPOUSÉE, *qui de ses couronnes faisait des jouets.* (Balz.) ‖ Femme que l'on vient d'épouser : *Fêter l'*ÉPOUSÉE. *Boire à la santé de l'*ÉPOUSÉE. ‖ Femme que l'on va épouser dans la journée : *Faire la toilette de l'*ÉPOUSÉE. *Mener l'*ÉPOUSÉE *à l'église. L'*ÉPOUSÉE *recevait du curé la bénédiction des fiançailles, et déposait sur l'autel une quenouille entourée de rubans.* (Chateaub.)

— Fam. *Etre parée comme une épousée de village*, Etre parée avec excès et mauvais goût.

— *Voir l'épousée.* Signifiait autrefois Eprouver une terreur panique. Cette locution venait, dit-on, de ce que les troupes du duc d'Albe, sous Philippe II, ayant aperçu une noce de village, la prirent pour un parti ennemi, et se rangèrent précipitamment en bataille.

ÉPOUSER v. a. ou tr. (é-pou-zé — rad. *époux*). Prendre pour époux ou pour épouse : EPOUSER *quelqu'un à la mairie.* EPOUSER *quelqu'un en face de l'Eglise. Si vous craignez d'être injuste, n'*ÉPOUSEZ *qu'une seule femme ou une esclave.* (Le Coran.) EPOUSER *une femme pour son bien, ce n'est pas se marier, c'est négocier.* (St-Evrem.) *Il n'est pas permis aux musulmans d'*ÉPOUSER *leur belle-sœur.* (Volt.) *La honte est-elle d'*ÉPOUSER *celui qu'on aime, ou de l'aimer sans l'*ÉPOUSER? (J.-J. Rouss.) *Pourquoi la fille d'un bourreau ne serait-elle pas digne d'*ÉPOUSER *le fils d'un roi?* (P. Leroux.) *Dufresny* ÉPOUSA *sa blanchisseuse, faute de pouvoir payer ses mémoires.* (A. Karr.) *Si vous voulez vous ruiner,* ÉPOUSEZ *une femme riche.* (Michelet.) *Il faut être riche pour se permettre d'*ÉPOUSER *son amour.* (Th. Gaut.)

> *Epouser* une sotte est pour n'être pas sot.
> MOLIÈRE.

> *J'épouserais* plutôt un vieux soldat
> Qui jure, boit, bat sa femme et qui l'aime,
> Qu'un fat en robe enivré de lui-même.
> VOLTAIRE.

> Un grand homme souvent *épouse* un avorton.
> Je puis, par la même raison,
> *Epouser* une grande femme,
> Sans crainte du qu'en dira-t-on.
> REGNARD.

> On ne peut pas traîner les filles à l'autel
> Et leur faire *épouser* de force tel ou tel;
> Elles ont bien assez d'intelligence, en somme,
> Pous savoir dire non, ne voulant pas d'un homme.
> PONSARD.

> L'Esther française (Mme de Maintenon) un jour dit [à son frère :
> Le croirais-tu? le trône, la grandeur,
> Dont j'ai jadis tant brigué la chimère,
> Ne laissent plus que vide dans mon cœur,
> La mort peut seule, en ma triste misère,
> Me rendre heureuse. — Ah! dit l'autre en fureur,
> Vous comptez donc *épouser* Dieu le Père?
> ***

— Par ext. Se marier à cause de : EPOUSER *la dot d'une femme.* EPOUSER *la vertu d'une duègne.* EPOUSER *les seize ans d'une jeune fille.* EPOUSER *un million.*

> . . . . D'Orimond ruiné
> *Epouse* un équipage, en épousant Phryné.
> GILBERT.

‖ Prendre sur soi par le mariage, se charger de :

> Qu'on *épouse* de soins en prenant une femme!
> CAMPISTRON.

— Fig. Partager volontairement, s'attacher vivement à : EPOUSER *les intérêts, le parti, les passions de quelqu'un. N'*ÉPOUSEZ *les passions de personne.* (Mme de Maint.) *Toute opinion est assez forte pour se faire* ÉPOUSER *au prix de la vie.* (Montesq.) *Pour juger avec impartialité, il ne faut* ÉPOUSER *aucun sentiment.* (Clément XIV.) *Pour passionner la France, il n'y a qu'un moyen, c'est d'abdiquer ses propres passions et d'*ÉPOUSER *les siennes.* (Jouffroy.) *La Française* ÉPOUSE *les intérêts, les haines, les amitiés de son amant.* (Balz.) *Du jour où nous* ÉPOUSERONS *franchement la liberté, le monde entier appartiendra à la démocratie.* (E. Laboulaye.)

> Pourquoi, dans l'amitié, vouloir donc que l'ami
> Se moule à notre esprit, en *épouse* l'idée?
> SAINTE-BEUVE.

‖ Se donner, se consacrer tout entier à : *Pour bien faire, il ne faut pas seulement loger en soi la science, il la faut* ÉPOUSER. (Montaigne.) *Le Fils de Dieu* A ÉPOUSÉ *la pauvreté.* (Boss.)

> La Vertu prend le nom et l'habit d'une femme,
> Le Vice de l'habit de l'homme est revêtu;
> Dieu le voulut ainsi, sachant bien que la femme
> *Epouserait* le Vice, et l'homme la Vertu.
> ***

— Absol. Se marier :

> Voulez-vous aimer sans cesse,
> Amants, n'*épousez* jamais.
> QUINAULT.

> Mariez-vous. — J'aime à vivre garçon. —
> J'aurais pourtant un parti. — Dieu m'en garde!
> — Tout doux; peut-être il vous plaira — Chanson!
> — Quinze ans. — Tant pis. — Fille d'esprit. — Bavarde.
> — Sage. — Grimace. — Et belle. — Autre danger. —
> Grand nom. — Orgueil. — Le cœur tendre. — Jalouse.
> — Des talents. — Trop pour me faire enrager.
> — Et par delà cent mille écus. — *J'épouse.*
> ***

— Hist. *Epouser la mer.* Se disait d'une cérémonie par laquelle le doge de Venise, en vertu d'un privilége accordé par les papes, prenait possession de l'Adriatique : *Le jour où le doge* ÉPOUSAIT LA MER, *il allait, monté sur le Bucentaure, jeter une bague dans l'Adriatique, en prononçant une formule qui commençait par ce mot :* Desponsamus, *nous t'*ÉPOUSONS. (Bonnefous.)

S'épouser v. pr. Se prendre l'un l'autre pour époux : *Ctésiphon et Euphrosine se voient tous les jours, songent à* S'ÉPOUSER, S'ÉPOUSENT. (La Bruy.) *On* S'ÉPOUSE *de tout temps, on* S'ÉPOUSERA *toujours; on n'a que cette honnête ressource quand on aime.* (Mariv.) *Sans les pères, toutes les pièces finiraient à la première scène : on* S'ÉPOUSERAIT, *et tout serait dit.* (Th. Gaut.)

> Est-ce donc pour s'aimer qu'on *s'épouse* à présent?
> REGNARD.

ÉPOUSEUR s. m. (é-pou-zeur — rad. *épouser*). Individu qui épouse, qui est décidé à épouser : *Les* ÉPOUSEURS *deviennent rares. Toute comédie veut inspirer le plaisir d'aimer; on en regarde les personnages non pas comme des* ÉPOUSEURS, *mais comme des amants.* (Boss.) *Théramène était riche et avait du mérite; il a hérité : il est donc très-riche et a un très-grand mérite; voilà toutes les femmes en campagne pour l'avoir pour galant, et toutes les filles pour* ÉPOUSEUR. (La Bruy.) *Une maison où il y a quatre demoiselles à marier est bonne à fréquenter; les* ÉPOUSEURS *y abondent.* (Picard.) ‖ Individu qui épouse ou feint d'épouser un grand nombre de femmes pour les séduire : *Mon maître est un fourbe; il n'a dessein que de vous abuser et en a bien abusé d'autres; c'est l'*ÉPOUSEUR *du genre humain.* (Mol.)

Épouseur de vieilles femmes (L'), comédie en trois actes et en prose de Planard, représentée sur le théâtre de l'Odéon le 16 octobre 1808. Tout le génie de Fréville, le héros de la pièce, se réduit à chercher de vieilles femmes, à les épouser et à attendre leur trépas pour contracter de nouvelles alliances, afin de grossir, par cet ingénieux procédé, ses revenus de la dépouille des chères défuntes. Déjà il a eu la satisfaction d'en enterrer deux, et il entrevoit la douce perspective d'en faire bientôt clouer une troisième dans la bière. A ce jeu, Fréville a déjà amassé 10,000 livres de rentes, mais il prétend arriver à 25,000 livres; et comme les femmes décrépites et moribondes ne manquent pas sur la place, le succès de ses spéculations lui paraît assuré. Un hasard heureux vient seconder ses projets : il fait connaissance, dans un village, d'un notaire dont l'âme s'harmonise merveilleusement avec la sienne, et qui, pour de l'argent et un bon dîner, est tout prêt à mettre sa conscience à l'encan. Cet honnête tabellion met Fréville en rapport avec deux vieilles filles, sèches, ridées, sans dents, mais encore amoureuses. Fréville choisit pour lui le plus antique de ces débris et abandonne l'autre à un aventurier, son camarade. Le contrat est près d'être signé lorsqu'un incident imprévu vient déranger les projets de ce bon Fréville. Le notaire revend sa conscience à de nouveaux enchérisseurs, qui lui offrent 25 louis. Ces parties intervenantes sont un jeune homme et une jeune fille qui ont le plus grand intérêt à conserver la succession des deux vieilles. Voilà donc maître Fréville éconduit et il ne lui reste d'autre ressource que les *Petites-Affiches.*

ÉPOUSSETAGE s. m. (é-pou-se-ta-je — rad. *épousseter*). Action d'épousseter : *L'*ÉPOUSSETAGE *des habits. L'*ÉPOUSSETAGE *des plâtres neufs, des peintures en détrempe.*

— Techn. Action d'épousseter la poudre de chasse ou de guerre.

ÉPOUSSETÉ, ÉE part. passé du v. Epousseter. Dont on a secoué, ôté la poussière : *Des vêtements bien* ÉPOUSSETÉS. *J'ai grand besoin d'être* ÉPOUSSETÉ.

— Fam. Battu : *Il a été* ÉPOUSSETÉ *et vivement.*

— Manége. Nettoyé avec l'époussette : *Un cheval bien* ÉPOUSSETÉ.

— Techn. Qui a subi l'époussetage, en parlant de la poudre de chasse ou de guerre.

ÉPOUSSETER v. a. ou tr. (é-pou-se-té — rad. *époussette*. Double le *t* du radical devant une syllabe muette : *J'époussette, tu épousseteras*). Secouer, chasser la poussière de : EPOUSSETER *des meubles, un tapis, des vêtements.* EPOUSSETEZ *cet enfant.*

— Fam. Battre : *Il l'*A ÉPOUSSETÉ *comme il faut. L'impératrice de Russie* ÉPOUSSETTE *le vicaire de Mahomet.* (Volt.) ‖ Critiquer vivement : *On l'*A ÉPOUSSETÉ *dans le* Journal des Débats.

— Absol. : *Ennemie de la poussière, elle* ÉPOUSSETAIT, *lavait, blanchissait sans cesse.* (Balz.) *Le vieux serviteur* ÉPOUSSETA *d'abord machinalement à droite et à gauche.* (Ad. Paul.) *Les plumes de l'autruche d'Amérique ne peuvent servir qu'à faire des balais à* ÉPOUSSETER. (L.-J. Larcher.)

— Manége. Nettoyer avec l'époussette, brosser, en parlant d'un cheval : EPOUSSETER *un cheval.*

— Techn. Dépouiller du poussier, ce qui constitue la dernière opération que subit la poudre de chasse ou de guerre.

S'épousseter v. pr. Etre épousseté : *Les tapis doivent* S'ÉPOUSSETER *souvent.*

— Epousseter ses vêtements : *Vous devriez* VOUS ÉPOUSSETER *avec plus de soin.*

— Fam. S'entre-battre : *Ils* SE SONT ÉPOUSSETÉS *en pleine rue.*

ÉPOUSSETEUR, EUSE s. (é-pou-se-teur, eu-ze — rad. *épousseter*). Personne qui époussette, qui enlève la poussière : *Les* ÉPOUSSETEURS *sont payés à raison de 4 fr. par jour au musée du Louvre.*

ÉPOUSSETOIR s. m. (é-pou-se-toir — rad. *épousseter*). Techn. Petit pinceau de diamantaire servant à épousseter les pierreries.

ÉPOUSSETTE s. f. (é-pou-sè-te — Certains étymologistes dérivent ce mot de *é*, préfixe, et du verbe *pousser*; mais la dérivation proposée par Scheler, Delâtre et M. Littré du vieux français *pousse*, radical de *poussière*, nous semble bien préférable). Faisceau de brins plus ou moins rudes, dont on se sert pour faire tomber la poussière : EPOUSSETTE *de crins, de bruyère, de joncs.* ‖ Se dit quelquefois pour Brosse. ‖ Chacun des brins qui composent le faisceau de l'époussette : *Nettoyer des meubles avec les* ÉPOUSSETTES. *Vos* ÉPOUSSETTES *se sont dénouées.*

— Manége. Morceau d'étoffe dont on frotte la robe des chevaux, après les avoir étrillés : *On se contente de frotter les chevaux avec l'*ÉPOUSSETTE *et de les laver.* (Buff.)

ÉPOUSTER v. a. ou tr. (é-pou-sté). Ancienne orthographe du mot ÉPOUSSETER, restée populaire :

> . . . . . . Je l'*épousterai* bien,
> Et par là vous verrez que je n'y trempe en rien.
> MOLIÈRE.

ÉPOUTI s. m. (é-pou-ti — rad. *époutier*). Techn. Ordures et corps étrangers que contiennent les étoffes de laine, après leur fabrication; brin de laine qui n'a pas pris la teinture : *Les* ÉPOUTIS *se rencontrent surtout dans les draps noirs ordinaires les moins soignés.* (Alcan.) *Pour corriger l'*ÉPOUTI *on s'est servi pendant longtemps, et on se sert encore plus ou moins d'une teinture spéciale, d'une espèce d'encre qu'on applique au pinceau aux endroits où la teinture fait défaut.* (Maigne.)

ÉPOUTIAGE s. m. (é-pou-ti-a-je — rad. *époutier*). Techn. Opération que l'on fait subir au drap après le dégraissage, et qui a pour objet de le débarrasser, à l'aide de petites pinces, des corps étrangers, ainsi que des nœuds, gros fils, etc., qui ont échappé aux épinceteuses. ‖ Autre opération de l'industrie drapière, qui a pour objet de teindre les fils qui n'ont point pris la teinture : *Pour les tissus fins, l'*ÉPOUTIAGE *se fait en teignant au pinceau ou à la plume les parties qui laissent à désirer; pour les tissus communs, on passe la pièce tout entière dans un bain de mordant, composé de manière à n'avoir d'affinité que pour les fils étrangers, puis on fait tomber dessus une pluie de teinture qui se fixe sur les points mordancés.* ‖ On dit aussi ÉPOUTISSAGE.

ÉPOUTIÉ, ÉE (é-pou-ti-é) part. passé du v. Epoutier : *Des draps* ÉPOUTIÉS.

ÉPOUTIER v. a. ou tr. (é-pou-ti-é — de *é*, préf. privat., et de *poutie*, qui a signifié ordure). Purger des époutis, soumettre à l'opération de l'époutiage : EPOUTIER *du drap.* ‖ On dit aussi ÉPOUTIR.

ÉPOUTIEUR, EUSE s. (é-pou-ti-eur, eu-ze — rad. *époutier*). Techn. Ouvrier, ouvrière chargés d'époutier les lainages.

ÉPOUVANTABLE adj. (é-pou-van-ta-ble — rad. *épouvanter*). Très-effrayant, capable de causer l'épouvante : *Des cris* ÉPOUVANTABLES. *Une obscurité* ÉPOUVANTABLE. *Un rêve* ÉPOUVANTABLE. *Des menaces* ÉPOUVANTABLES. *Un crime* ÉPOUVANTABLE. *La discussion devint, pendant les journées des 4, 5 et 6 germinal, une mêlée* ÉPOUVANTABLE. (Thiers.)

> . . . . . En achevant ces mots *épouvantables*,
> Son ombre vers mon lit a paru se baisser.
> RACINE.

> Le passé m'interdit et le présent m'accable;
> Je lis dans l'avenir un sort *épouvantable.*
> VOLTAIRE.

‖ Horrible, monstrueux : *C'est une injustice* ÉPOUVANTABLE. *Tout homme qui n'est pas né un* ÉPOUVANTABLE *méchant finit toujours par être bon quand l'âge des passions s'éloigne.* (Beaumarch.) *Les arrêts de la guerre fourmillent d'irrégularités et d'*ÉPOUVANTABLES *violences.* (Proudh.)

— Par exagér. Excessivement désagréable : *Il est d'une laideur* ÉPOUVANTABLE. *Il s'est mis dans une colère* ÉPOUVANTABLE. *C'est un* ÉPOUVANTABLE *mensonge. Désobéir à sa mère! mais c'est* ÉPOUVANTABLE. *Nous avons ici un temps* ÉPOUVANTABLE. (Mme de Sév.) *Des pluies* ÉPOUVANTABLES, *semblables à des cataractes, tombèrent du ciel.* (B. de St-P.)

— Rem. Ce mot est très-mal formé; il devrait signifier Qui peut être épouvanté : *Vous m'épouvanteriez si j'étais* ÉPOUVANTABLE. Nous n'avons pas de mot pour traduire ce dernier sens, car *effroyable* est exactement dans le même cas.

— **Syn. Épouvantable, affreux, effroyable, horrible.** V. AFFREUX.

ÉPOUVANTABLEMENT adv. (é-pou-van-ta-ble-man — rad. *épouvantable*). D'une façon épouvantable, capable de causer l'épouvante : *Les loups hurlaient* ÉPOUVANTABLEMENT.

— Par exagér. D'une façon excessive : *Il vente* ÉPOUVANTABLEMENT. *Il est* ÉPOUVANTABLEMENT *laid. Mais cette bague vous serre* ÉPOUVANTABLEMENT. (Sterne.)

> Cet homme-là vous aime *épouvantablement.*
> REGNARD.

ÉPOUVANTAIL s. m. (é-pou-van-tall; *ll* mll. — rad. *épouvanter*). Sorte de mannequin grossièrement fait, qu'on place dans un champ pour en écarter les oiseaux; haillon flottant qui en tient lieu : *Les moineaux ont la maligne habitude de se percher sur les* ÉPOUVANTAILS. *Comme on met auprès des concombres un* ÉPOUVANTAIL *qui ne peut les garder, ainsi sont leurs dieux de bois, d'argent et d'or.* (Bible.)

— Fig. Objet qui inspire de vaines terreurs :

> Il nous convient d'extirper ces chimères,
> *Epouvantail* d'enfants et de grand'mères.
> J.-B. ROUSSEAU.

‖ Objet qui est propre à inspirer la terreur, qui l'inspire en effet : *L'instruction, l'*ÉPOUVANTAIL *de la tyrannie, soutient la liberté.* (Miss Wright.)

— Fam. *Epouvantail de chènevière*, ou simplement *Epouvantail*, Personne horriblement laide ou excessivement mal vêtue : *Il a épousé un* ÉPOUVANTAIL DE CHÈNEVIÈRE. *Elle est jolie, mais par sa mise ridicule, elle se transforme en* ÉPOUVANTAIL DE CHÈNEVIÈRE. ‖ Personne qui se donne inutilement des airs terribles : *Un vieillard qui veut se faire craindre est un vrai* ÉPOUVANTAIL DE CHÈNEVIÈRE. (Montaigne.)

— Ornith. Nom vulgaire de la guifette noire.

ÉPOUVANTE s. f. (é-pou-van-te — rad. *épouvanter*). Terreur soudaine et accompagnée d'un grand trouble : *Inspirer l'*ÉPOUVANTE. *Jeter dans l'*ÉPOUVANTE. *Porter l'*ÉPOUVANTE. *Glacer d'*ÉPOUVANTE. *Prendre l'*ÉPOUVANTE. *Etre saisi d'*ÉPOUVANTE. *L'invasion subite des Turcs jeta dans tout le monde chrétien l'étonnement et l'*ÉPOUVANTE. (Fléch.) *Le choléra avait pourtant sa terreur : un brillant soleil, l'indifférence de la foule, le train ordinaire de la vie qui se continuait partout, donnaient à ces jours de peste un caractère nouveau et une sorte d'*ÉPOUVANTE. (Chateaub.) *La sagesse ne marche point derrière l'*ÉPOUVANTE. (Guizot.)

> Le cuisant souvenir d'une action méchante,
> Soudain, au moindre mot, nous donne l'*épouvante.*
> TH. CORNEILLE.

> Tout est dans l'*épouvante*, et de leurs bras trem- [blants,
> Les mères sur leur sein ont pressé leurs enfants.
> DELILLE.

> Toujours devant les lois de mort et d'*épouvante*,
> Les peuples étonnés se sont courbés plus bas.
> LEMIERRE.

> Des tonnerres lointains les roulement funèbres
> Sèment de tous côtés l'*épouvante* et l'horreur.
> BAOUR-LORMIAN.

‖ Aspect terrible, qui inspire une sorte de terreur religieuse :

> Dieu m'apparut : je vis
> Adonaï vêtu de gloire et d'*épouvante.*
> LAMARTINE

— **Épithètes.** Soudaine, subite, générale, horrible, terrible, mortelle, affreuse, froide, glacée, mystérieuse, sombre, muette, sainte, religieuse.

— **Syn. Épouvante, alarme, appréhension, crainte, effroi, frayeur, peur, terreur.** V. ALARME.

ÉPOUVANTÉ, ÉE (é-pou-van-té) part. passé du v. Epouvanter. Qui est dans l'épouvante :

> Mon cœur *épouvanté* se refuse à la joie.
> CORNEILLE.

> Voyez ce fier coursier qui, farouche, indompté,
> Au moindre objet nouveau se cabre *épouvanté.*
> DELILLE.

> . . . L'homme *épouvanté*
> A l'aspect du néant se rejette en arrière.
> DELILLE.

‖ Qui dénote, qui trahit de l'épouvante : *Il portait de tous côtés ses regards* ÉPOUVANTÉS. *Son air* ÉPOUVANTÉ *nous glaça d'effroi. Il nous tenait des discours* ÉPOUVANTÉS. *Il poussait des cris* ÉPOUVANTÉS.

> Ses yeux *épouvantés* cherchaient en vain le fond.
> DELILLE.

> Les yeux *épouvantés* dans les vastes campagnes
> Ne reconnaissent plus ni vallons ni montagnes.
> DELILLE.

— Par exagér. Jeté dans un étonnement qui ressemble à de la terreur : *On est* ÉPOUVANTÉ *du progrès des sciences positives. Quel chemin ont fait les idées! on en est* ÉPOUVANTÉ. *Quel puits de science que Ducange! on en est presque* ÉPOUVANTÉ. (Chateaub.) ‖ Très-désagréablement surpris et affecté : *Je fus* ÉPOUVANTÉ *de tant d'audace. N'êtes-vous pas* ÉPOUVANTÉ *de la corruption du siècle?*

— Poétiq. Qui semble, qu'on dirait épouvanté, en parlant des choses insensibles :

> Le flot qui l'apporta recule *épouvanté.*
> RACINE.

> Et des fleuves français les eaux ensanglantées
> Ne portaient que des morts aux mers *épouvantées.*
> VOLTAIRE.

> ... Sur son char de feu la foudre dévorante,
> Parcourt les airs *épouvantés.*
> GILBERT.

ÉPOUVANTEMENT s. m. (é-pou-van-te-man — rad. *épouvanter*). Néol. Terreur d'une personne épouvantée; épouvante : *L'*ÉPOUVANTEMENT *était général.* ‖ Objet qui inspire l'épouvante : *Les* ÉPOUVANTEMENTS *de la mort. La religion est essentiellement consolante, et les hommes l'environnent d'horreur et d'*ÉPOUVANTEMENT. (Ch. Nod.)

ÉPOUVANTER v. a. ou tr. (é-pou-van-té — du lat. *paveo*, je crains, je m'effraye. Ce mot latin est identique au sanscrit *pavayami*, forme causative de *pavami*; il a dû signifier, dans l'origine, comme le verbe sanscrit, faire purifier, inspirer le respect. Du participe latin *pavens*, les Italiens ont fait le verbe *paventare*, d'où *spavento*, l'effroi, vieux français *espouvante*, d'où *épouvante* et *épouvanter*). Jeter dans l'épouvante, inspirer de l'épouvante à : *La haine ouverte irrite les âmes généreuses; la haine cachée les* ÉPOUVANTE. (Mme de Salm.) *Les grandes fautes seules* ÉPOUVANTENT, *parce qu'elles effrayent la conscience.* (Mme Krüdener.) *Il y a des courages que rien* N'ÉPOUVANTE. (H. Castille.)

> De noirs pressentiments viennent m'*épouvanter.*
> RACINE.

> . . . . Achille furieux
> *Epouvantait* l'armée et partageait les dieux.
> RACINE.

> ... Les accents du cor et le bruit des fanfares
> *Epouvantent* au loin les hôtes des forêts.
> DELILLE.

> L'Olympe est radieux, mais n'a rien qui me tente;
> On y lance la foudre, et le bruit m'*épouvante.*
> VIENNET.

‖ Faire peur, en présentant quelque perspective redoutable : *Que dites-vous! Vous m'*ÉPOUVANTEZ.

> Le chrétien m'*épouvante*, et ce que dit l'athée,
> En dépit de mes sens, je ne puis l'écouter.
> A. DE MUSSET.

‖ Inspirer de l'horreur :

> Le nom seul d'assassin l'*épouvante* et l'arrête.
> RACINE.

— Par exagér. Inspirer de vives craintes, de grandes appréhensions : *La longueur du voyage m'*ÉPOUVANTE *et me fera reculer.*

> D'un côté le crédit du défunt m'*épouvante.*
> RACINE.

‖ Causer une surprise ou une exaltation qui ressemble à la terreur : *Tant de science m'*ÉPOUVANTE. *Les grosses joies procèdent de la terreur; elles* ÉPOUVANTENT. (A. d'Houdetot.) *C'est l'idée de l'infini qui* ÉPOUVANTE *l'homme arrêté au bord du grand Océan.* (De Custine.) ‖ Inspirer de la répugnance, de la répulsion ou du découragement : *Cette colonne de chiffres m'*A ÉPOUVANTÉ; *je me suis endormi dessus.*

S'épouvanter v. pr. Tomber dans l'épouvante : *Le cheval* S'ÉPOUVANTA *et se cabra. Il ne faut pas* S'ÉPOUVANTER *de ses menaces. Tel qui* S'ÉPOUVANTE *de la calomnie ne s'effraye pas de la mort.* (E. de Gir.)

> Le Danube s'émeut, le Tage *s'épouvante.*
> BOILEAU.

> Pourquoi donc, ô maître suprême,
> As-tu créé le mal si grand,
> Que la raison, la vertu même
> *S'épouvantent* en le voyant?
> A. DE MUSSET.

— Par exagér. Concevoir des appréhensions ou du découragement : *Je ne* M'ÉPOUVANTE *pas des difficultés de l'entreprise.* ‖ Eprouver une surprise qui ressemble à la terreur : *L'imagination* S'ÉPOUVANTE *dans la contemplation de l'univers.*

— Fam. *Ne pas s'épouvanter du bruit*, Ne pas avoir peur des menaces faites avec grand éclat. ‖ *C'est un bon cheval de bataille, il ne s'épouvante pas du bruit.* Même sens.

ÉPOUVILLE, village et comm. de France (Seine-Inférieure), cant. de Montivilliers, arrond. et à 15 kilom. du Havre, et à 80 kilom. de Rouen. L'église, du XIIIe siècle, surmontée d'un très-beau clocher du style de transition, offre, à l'intérieur, des fonts baptismaux très-anciens, une jolie piscine du XVIIe siècle, et un cordon de têtes grimaçantes admirablement sculptées.

ÉPOUX s. m (é-pou — V. l'étym. à la partie encycl.) Homme marié, mari considéré par rapport à l'état de mariage ou par rapport à sa femme : *Un* ÉPOUX *complaisant. Un* ÉPOUX *commode. Les droits d'un* ÉPOUX. *Bon père, bon* ÉPOUX. *L'*ÉPOUX *de ma sœur. Se choisir un* ÉPOUX. *Le soleil est comme un* ÉPOUX *éclatant qui sort de sa chambre nuptiale.* (Mass.) *L'épouse du chrétien, c'est la chair de la chair, le sang du sang de son* ÉPOUX. (Chateaub.) *La jalousie de l'*ÉPOUX *ressemble à la haine; mais celle de l'amant ressemble à l'amour.* (Cœuilhé.)

> La perte d'un *époux* ne va pas sans soupir.
> LA FONTAINE.